



MAIRIE DE CAMPAN  
HAUTES-PYRÉNÉES

E X T R A I T  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUILLET 2020  
(Date de convocation : 17 juillet 2020)

Délibération n° 20200723/12

Conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 14  
Nombre de votants : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le vingt trois juillet deux mille vingt à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique.

Étaient présents : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne Lay, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules, M. Sylvain Saligot, Mme Mélissa Pujo-Menjouet, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Mme Aurore Ville, M. Thierry Ribeiro, Mme Sarah Laguerre, Mme Viviane Torné et M. Jean-François Rabaud, formant l'unanimité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Charlotte Foubert (procuration donnée à Viviane Torné).

Secrétaire de séance : Mme Brigitte Bascaules

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2020**  
**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Vu le budget principal de l'exercice 2020,

Sur proposition de la précédente commission « Patrimoine, Culture et Vie Associative », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

1. Décide d'allouer les subventions 2020 comme suit :

Dénomination	Montant subvention	Observations
Ass. Maires de France Hautes-Pyrénées	67,05	
Ass Maires de France Nationale	221,00	
Associaton Nationale Elus de Montagne - ANEM	684,00	
Ass. Gestionnaires d'estives des HP	40,00	
Ass. Valorisation Massif du Néouvielle	250,00	
Ass. Communes Forestières des HP	400,00	
ADMR	3 500,00	
AAPPMA : Les Pêcheurs Campanois	1 000,00	
Ass des Eleveurs de la vallée de Campan	1 600,00	
Chasseurs Campanois	500,00	
Comité des Fêtes Campan	0	
Comité des Fêtes Galade	1 600,00	
Comité des Fêtes La Séoube	2 600,00	
Comité des Fêtes Ste Marie	2 600,00	
Coopérative scolaire Campan (215 € x 43 enfants)	4 500,00	
Coopérative scolaire Sainte-Marie (215 € x 32 enfants)	3 500,00	
Course Nature en Haute Bigorre	0	
Era Vrespada	1 100,00	
Fête de la Montagne	0	
FNACA	500,00	

Footbal Loisirs de Campan	2 000,00
Le Vieux Village	850,00
Les Ailes du Théâtre	1 500,00
LES ESCOULIETS	200,00
Les Marbrés de l'Espiadet	3 000,00
Les Mariolles	2 000,00
Les Pastourelles de Campan	3 000,00
Les Rigoles de Gaye	630,00
MOUNAQUES ET CIE	5 000,00
Pêche Sportive en Pyrénées	1 500,00
Piano Pic	0
RADIO NOSTALGIE	500,00
Ski-Club Campan-Tourmalet	5 780,00
Société des Amis de Mme Campan	8 000,00
Traverse	1 000,00
Vol Libre Bigourdan	1 050,00
Pierre des Esclozes	500,00
Association Deths Casaus	200,00
Gymnastique Volontaire adultes	160,00
Les Maynats	1 000,00
MIAM	1 000,00
<b>Total (art. 6574)</b>	<b>61 532,85</b>

2. Précise que ces dépenses seront imputées sur l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Date d'affichage : 27 juillet 2020

Pour extrait conforme,  
Le maire,  
Alexandre PUJO-MENJOUET

